

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24919**

### Intitulé

MC4 : Mention complémentaire Technicien (ne) en soudage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e CPC Métallurgie	Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la technicien(ne) en soudage exerce les activités suivantes :

- la préparation de l'intervention de soudage dans le respect des règles de prévention liées aux risques professionnels et environnementaux ;

- la mise en œuvre des procédés de soudage et des éléments connexes ;

- la maintenance des équipements liés à l'opération de soudage.

Il/elle sait décoder et interpréter les documents, analyser et/ou vérifier tout ou partie des paramètres d'une opération de soudage, communiquer par écrit et oralement y compris en langue anglaise, souder en toute autonomie en atelier et sur site, contrôler la qualité des soudures et des éléments assemblés, respecter les procédures relatives à la sécurité et au respect de l'environnement, garantir la disponibilité des moyens de soudage. Il réalise les soudures qui répondent aux conditions prescrites par le cahier de soudage dans le respect des descriptifs des modes opératoires de soudage ou de soudage de réparation (DMOS ou DMOSR).

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de toutes tailles appartenant à divers secteurs d'activité (bâtiment et travaux publics, construction aéronautique et spatiale, ferroviaire, navale et maritime, industrie sidérurgique, industrie nucléaire et énergétique ...) et intervenant dans le domaine de la soudure des métaux.

soudeur, technicien soudeur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2913 : Soudage manuel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Étude technique et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'une opération de soudage
- Évaluation des activités en milieu professionnel

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24919 - U1 : Analyse et exploitation des données préparatoires à une intervention	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décoder et interpréter les documents</li><li>• Analyser et déterminer les données opératoires</li></ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24919 - U2 : Préfabrication et contrôle de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser tout ou partie d'une ligne de tuyauterie en préfabrication</li><li>• Contrôler la qualité et la conformité de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24919 - U3 : Réalisation, montage et gestion du chantier effectués en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer par écrit et oralement y compris en langue anglaise</li> <li>• Effectuer le montage et/ou le démontage de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie</li> <li>• Réaliser tout ou partie d'une ligne de tuyauterie sur site</li> <li>• Respecter les procédures liées à la sécurité et au respect de l'environnement</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-139 à D 337-160 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 26/11/2015

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

ONISEP

CNDP

Légifrance pour les textes réglementaires

[ONISEP](#)

[CNDP](#)

[Légifrance](#)

[EDUSCOL](#)

##### Lieu(x) de certification :

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**  
**Historique de la certification :**